



Une population en croissance

La municipalité de L'Avvenir s'apprête à connaître un accroissement significatif du nombre de ses concitoyens, notamment avec un projet domiciliaire de quelque 25 maisons unifamiliales au cœur du village, mais aussi avec l'apport de nouvelles familles et de jeunes retraités intéressés à venir profiter de notre bel environnement et de notre qualité de vivre. Afin de répondre à ce nouveau défi, le conseil municipal, de concert avec ses employés et ses bénévoles, ont préparé ce supplément qui reflète de façon concrète les attentes de la population.

La municipalité dispose déjà de moyens de communication comme un journal (*L'Enfant Terrible*), un site Web (municipalitelavenir.qc.ca) et une présence dans les réseaux sociaux (une page Facebook pour les loisirs et pour la municipalité).

La municipalité offre des services de proximité comme une bibliothèque et un comité des loisirs. Elle compte également un club social pour les aînés, le Cercle des fermières, l'AFÉAS, la SSJB-CQ, la Fabrique et la Maison de la Culture de L'Avvenir.

En cas d'urgence, les services essentiels sont toujours disponibles : le service d'incendie, les travaux publics, la Sûreté du Québec, le Service d'intervention d'urgence Centre du Québec (SIUCQ) et la Société protectrice des animaux de Drummondville (SPAD) qui, entre autres fonctions, ramasse les animaux morts sur le bord de la route et neutralise les animaux dangereux.

Le conseil municipal

Les élus réunis en conseil représentent la population; ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires. Le conseil veille à la qualité de vie de sa communauté. Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil, sous forme de règlement ou de résolution. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent pas prendre de décisions au nom de la municipalité, sauf le maire dans l'exercice de son pouvoir d'urgence.

Le conseil prend généralement ses décisions à la majorité des membres présents. Il se réunit ordinairement une fois par mois, mais peut le faire plus souvent. Il peut aussi convoquer des assemblées spéciales.

Le rôle principal du conseil est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la communauté. La nature des questions soumises au conseil peut varier selon la municipalité, mais tout conseil doit adopter un budget et assurer l'équilibre financier de la municipalité. Le conseil assume les droits et les devoirs dévolus par les principales lois, soit la Loi sur les cités et villes ou le Code municipal du Québec, de même que par certaines lois connexes, comme la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ainsi, le conseil peut décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie de la communauté, dont le développement économique, l'urbanisme, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées, le développement communautaire, les loisirs et la culture, etc.



Direction générale

Direction générale 819 394-2422 suzie.lemire@municipalitelavenir.qc.ca

Responsable de l'administration de la municipalité et à cette fin planifie, organise, dirige et contrôle les activités

- Assure la communication entre le conseil, le comité administratif, les autres comités, les autres fonctionnaires et les employés
- Est responsable de l'administration et de la gestion du personnel
- Prépare le budget, les rapports financiers, le programme d'immobilisation, les plans, les programmes et les projets destinés à assurer son bon fonctionnement
- Assiste aux sessions du conseil et rédige le procès-verbal
- Vérifie les différents contrats, soumissions et avis publics
- Examine les plaintes et réclamations envers la municipalité
- Étudie les projets de règlements de la municipalité

Administration

Direction adjointe 819 394-2422 info@municipalitelavenir.qc.ca

- Accueille les contribuables et les visiteurs au comptoir et au téléphone
- Est responsable des comptes à payer et à recevoir
- Assure la conciliation bancaire
- Effectue les paies et les remises de l'employeur
- Rédige les documents et les correspondances diverses
- Effectue les recherches aux archives et le classement de documents
- Est responsable des commandes et de l'inventaire des fournitures de bureau et de la papeterie

Urbanisme

Inspecteur en urbanisme 819 394-2422 gilles.mailloux@municipalitelavenir.qc.ca

- Délivre des permis et des certificats relatifs aux règlements d'urbanisme
- Est inspecteur régional des cours d'eau municipaux
- Est responsable de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées
- Est responsable de l'application du règlement sur le captage des eaux souterraines
- Est conciliateur-arbitre désigné pour le règlement des mécontentes

Loisirs

Coordonnatrice des loisirs 819 394-2422 loisirlavenir@gmail.com

- Évalue, met en œuvre et développe les outils promotionnels pour la programmation des loisirs, des fêtes, des événements culturels et communautaires de la municipalité en partenariat avec le comité des loisirs
- Administre les crédits budgétaires mis à sa disposition suivant le budget établi
- Organise et collabore à la réalisation d'événements spéciaux pour et au nom de la municipalité
- Fournit assistance et assure le suivi avec différents organismes communautaires de la municipalité
- Assure la gestion et la coordination du camp de jour d'été
- Accomplit certaines tâches administratives reliées au bon fonctionnement du service et des emplacements

Travaux publics

Direction de la voirie

819 394-2422

voirie@municipalitelavenir.qc.ca

Les travaux publics, communément appelé la "voirie", assure l'entretien de l'équipement et des propriétés de la municipalité, soit :

- Le réseau d'égouts sanitaire et pluvial, et de fossés
- Le réseau routier (pavage, bordure, trottoir, pistes cyclables et déneigement)
- L'éclairage des rues
- Les espaces verts; les parcs et les terrains de jeux
- Les édifices publics appartenant à la municipalité
- La flotte des véhicules de tous les services, à l'exception du Service de sécurité incendie
- L'entretien des aménagements paysagers (horticulture)



Service incendie

Direction service incendie

819 394-2422

incendie@municipalitelavenir.qc.ca

Le Service d'incendie a pour mission de sauvegarder la vie, de protéger les biens et l'environnement des citoyens, et ce, par la prévention, l'éducation du public, l'implication communautaire ainsi que par des interventions contribuant directement à la sécurité, à la conservation et au développement durable de la communauté. Il déploie les efforts nécessaires pour protéger la population contre les incendies, tout en l'incitant à adopter des comportements sécuritaires. Son rôle consiste à prévenir, à éduquer, à conseiller, à réglementer et à intervenir, afin d'assurer la sécurité des citoyens.

Comité consultatif en urbanisme (CCU)

Le comité d'urbanisme a pour premier objectif de maintenir un milieu de vie de qualité et d'assurer un développement harmonieux en conformité avec les orientations du conseil municipal et les besoins de la population. Son rôle consiste, en majeure partie, à informer la population de la réglementation municipale en vigueur en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement, de construction et à veiller à ce que toutes les exigences soient respectées. Son mandat porte également sur l'élaboration de propositions normatives en matière d'urbanisme. Le service d'urbanisme est responsable de l'établissement des politiques et des règlements visant à planifier et à contrôler le développement immobilier de la municipalité, en conformité avec le plan d'urbanisme et la réglementation existante.

Piste cyclable

Partenariat entre réseau plein air et la municipalité.

Coordonnés Réseaux Plein Air 819 477-5995




Bibliothèque municipale Joseph-Charles-St-Amant

579, rue Principale, L'Avenir (Québec), J0C 1B0
819 313-3150 biblio099@reseaubibliocqlm.qc.ca

Mardi: 13h30 à 16h00
Mercredi: 19h00 à 21h00
Samedi: 09h00 à 12h00

La municipalité dispose d'une agréable bibliothèque située au sous-sol de l'église. Elle tire son nom d'un notaire historien qui a marqué l'histoire intellectuelle de la municipalité. Derrière l'excellent service offert s'active une équipe de bénévoles dévoués et motivés.

Deux fois l'an, une bonne partie des biens culturels, en général des livres, sont échangés pour faire place à de nouveaux titres. De plus, vous aurez l'occasion de profiter de certaines nouveautés qui viennent de sortir des presses. Il s'agit d'un volet très populaire auprès des nombreux abonnés. Vous pourrez alors vous divertir tout en élargissant vos connaissances. Et, pourquoi pas? vous pourriez même devenir bénévole. Bonne lecture! Bienvenus aux petits comme aux grands! **L'inscription est gratuite.**



L'équipe bénévole
de la bibliothèque

Camp de jour

Le camp de jour est administré par la municipalité. Sa priorité est le bien-être et la sécurité des enfants! Nous croyons qu'ils peuvent faire le plein de beaux souvenirs dans un environnement sécuritaire et, surtout, avec un ratio enfants/animateurs inférieur à la moyenne des autres camps de jour.

On privilégie les activités sur le site plutôt que les activités dans les grandes surfaces et les déplacements. Tous nos animateurs ont une formation pertinente avec les enfants. Le camp de jour accueille chaque été une trentaine d'enfants. L'objectif est de faire vivre un été mémorable aux enfants d'ici dans leur communauté.




Camp de jour 2017

École primaire de L'Avenir – maternelle à la 6. année

L'école L'Avenir, surnommée "L'école du Bonheur", et avec raison, est un endroit de choix pour l'éducation de vos enfants.

Avec un personnel attentif et dévoué, les enfants apprennent et grandissent dans un milieu stimulant et enrichissant. Ils bénéficient de grands espaces verts, avec un parc-école adapté pour satisfaire le besoin de bouger de nos jeunes. Tous les matins, le personnel et les élèves commencent leur journée en force avec une marche en plein air, ce qui les prépare à débiter leur journée du bon pied!

Depuis peu, les enfants ont la chance de profiter d'une classe verte. Ce lieu nommé "La mélodie des oiseaux" est un espace de travail extérieur, où le toit est le ciel et les murs sont faits de verdure. C'est un beau projet qui fait la fierté de toute l'école. Environ 135 élèves sont inscrits chaque année, ce qui fait en sorte que certaines classes sont jumelées, soit deux niveaux différents dans la même classe.



École L'Avenir de la
commission scolaire
des chênes

Place Saint-Florent-des-Bois

Le parc Jean-Baptiste-Éric-Dorion comprend un espace vert avec plusieurs bancs, ainsi qu'une gloriette hexagonale éclairée de soir. Cette gloriette est maintenant connue sous le nom de Place Saint-Florent-des-Bois en hommage à cette commune française de Vendée. Jumelée à cette commune, L'Avenir entretient des échanges depuis 1988.



La gloriette a été nommée d'après sa jumelle française

Parc municipal

Ce terrain situé au 867, route Boisvert, est un grand espace vert comportant trois terrains de volley-ball de plage, deux terrains de soccer, une patinoire asphaltée. Ce même parc contient des modules de jeux pour les enfants, soit deux grandes glissades de bois, des jeux d'eau pour se rafraîchir, un module de jeu avec plusieurs glissades, un mur pour grimper et un jeu à ressort. Un module de balançoire y est également aménagé; il contient une balançoire parent/enfant, deux balançoires pour bébés et deux balançoires pour les enfants.

Ce site comprend un espace ombragé avec plusieurs tables de piquenique et des balançoires de bois pour tous. De quoi occuper les petits comme les grands.



Vue du bas du parc

Salle municipale

La salle municipale se répartit en plusieurs espaces : deux salles, une cuisine, trois salles de bain et un local de la patinoire avec accès aux toilettes. Il est possible d'en faire la location pour un montant de 75 \$ et un dépôt en téléphonant au bureau municipal. Cette salle sert également au camp de jour l'été et aux différents événements organisés en partenariat avec le comité des loisirs de L'Avenir.

Ces locaux sont débarrés pour l'accès aux toilettes, l'été, et pour enfileur les patins, l'hiver.



Vue avant du bâtiment

Garage municipal et caserne des pompiers

C'est en mai 1976 que Jean-Louis Charpentier, alors maire de la paroisse, demande un permis de construction pour un garage municipal situé sur un terrain appartenant à l'Œuvre des terrains de jeux de L'Avenir. Le coût de construction s'élevait à 62 626 \$. Il comprenait sept pièces, soit un bureau, une salle, une cuisine, deux salles de toilettes et deux garages. En 2006, le coût de remplacement s'élevait à près d'un demi-million de dollars. Depuis plus de quarante ans, les travaux publics (la voirie) et le service d'incendie y travaillent côte à côte au bien-être des citoyens de L'Avenir.



Vue avant de l'édifice

Organismes de la région

Comité loisirs L'Avenir

867, route Boisvert, L'Avenir J0C 1B0
loisirlavenir@gmail.com



Le comité des loisirs de L'Avenir est un organisme sans but lucratif qui travaille en collaboration avec la municipalité et les différents organismes et bénévoles de la région. Il a pour but de développer un service de loisirs de qualité et une programmation variée pour l'ensemble de la population dans un environnement adéquat et sécuritaire. Le comité tient à rassembler la communauté et à créer un milieu de vie agréable pour les citoyens de la municipalité. Il s'occupe des programmations d'activités saisonnières, du service de parascolaire, des événements tels que le Bal des Tuques, la Saint-Jean-Baptiste et L'Avenir en fête. Il organise de nombreuses autres activités tout au long de l'année.



Le comité entend maintenir une offre de loisirs dynamique pour l'ensemble de la population, offrir un maximum d'activités accessibles dans les différentes infrastructures de la municipalité, être reconnu comme une corporation active, fière d'être à l'écoute, rassembleuse et en continuelle évolution.

Maison de la Culture de L'Avenir

624, rue Principale, L'Avenir, J0C 1B0

www.maisondelaculturedelavenir.com



La Maison de la Culture de L'Avenir est une salle de spectacle chaleureuse et accueillante au cœur du village de L'Avenir où artistes professionnels et émergents performant tout au long de l'année.

La formule cabaret que privilégie la Maison de la Culture de L'Avenir lui donne un cachet tout à fait unique. La programmation régulière s'échelonne d'octobre à juin. Consultez le site Web (maisondelaculturedelavenir.com) pour connaître la programmation et les événements à venir!



Le volet arts visuels y est aussi présent tout au long de l'année où artistes-peintres et sculpteurs se côtoient. Notre beau joyau sert aussi de lieu de rencontre pour plusieurs familles de la région puisqu'il est loué à de nombreuses reprises lors de rencontres festives ou de rassemblements sociaux.

Le club de l'Âge d'or

Le club social de L'Âge d'or se veut un lieu de rassemblement et de partage pour les personnes de 50 ans et plus de L'Avenir.



Son activité principale est centrée sur la soupe du mercredi midi, le tout suivi de jeux de société. L'été, les rencontres se déplacent à l'extérieur. En effet, les aînés disposent d'un terrain pouvant accueillir, entre autres, deux carrés aménagés pour s'amuser à la pétanque. D'autres festivités, fort populaires, occupent une place de choix : une épluchette de blé d'Inde, un souper spaghetti, un brunch de Noël et, l'été, une excursion. Par les années passées, le club social est allé au village de Fred Pellerin et a fait une croisière gastronomique sur le lac Memphrémagog.

La carte de membre n'est que de 20 \$, renouvelable en début d'année. Elle donne aussi le privilège de louer la salle L'Oasis, d'une capacité de 70 personnes, pour vos parents et amis, cela à un tarif réduit. Vous êtes intéressé à en savoir plus ou, simplement, à venir y jeter un coup d'œil? Alors n'hésitez plus!



Organismes de la région

Cercle des fermières

624, route Principale, L'Avenir, J0C 1B0

Le Cercle des fermières a construit sa riche histoire au fil d'une constante évolution qui n'a jamais renié le passé, dans un heureux mélange d'ouverture d'esprit et de valeurs sûres.

De plus, son bénévolat fait du bien partout dans la communauté, palliant les besoins efficacement et, souvent, sans bruit. L'artisanat a pour sa part toujours conservé une place de choix dans le cœur et les activités des membres. Grâce aux Cercles des fermières du Québec, notre patrimoine artisanal a été non seulement préservé et transmis, mais aussi bonifié.

Les membres se réunissent les lundis à leur local. De plus, elles ont une rencontre mensuelle pour l'administration.



Groupe ESCAL (Échange Socio-Culturel Amical L'Avenir)

Cet échange socio-culturel a pour mission de faire découvrir à des jeunes d'ici un autre pays, une autre culture, un autre mode de vie, tout en vivant différentes expériences avec d'autres personnes inspirantes.

Fort de ses 30 ans d'expérience, le groupe ESCAL a pu compter sur 32 animateurs passionnés et sur plus ou moins 200 jeunes adolescents de l'Avenir et des environs, tout aussi heureux et motivés de s'investir afin de vivre l'expérience d'un échange fantastique!



L'AFEAS

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Afeas) encourage le débat et aide les femmes à jouer pleinement leurs rôles de citoyennes à part entière. Conférences et rencontres leur permettent de pousser plus loin leurs réflexions quant à leurs droits et à leurs responsabilités, cela afin de promouvoir des actions en vue d'un changement social. Car si la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes a évolué, elle n'en demeure pas moins d'actualité.

Fondée en 1966, l'Afeas regroupe des milliers de Québécoises de tous les milieux qui partagent leurs talents et leurs préoccupations. Elle est née de la fusion des Cercles d'économie domestique (CED) et de l'Union catholique des femmes rurales (UCFR).



SSJBCQ

La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ) s'est fixée comme mission de promouvoir la culture, la fierté et l'identité québécoise. Société sans but lucratif, elle redistribue ses bénéfices à la collectivité.

La SSJBCQ vous propose entre autres une assurance vie, unique, peu coûteuse et simple. En plus de vous protéger, ce produit d'assurance contribue à soutenir des projets dans les écoles, les bibliothèques et les organismes de votre milieu. De plus, elle coordonne les *Jeudis en chansons* et distribue de nombreux prix et mérites en lien avec la langue française et l'histoire nationale. Vous pouvez devenir membre en cotisant un montant de 10 \$ sur une base annuelle.



Organismes de la région

La guignolée

Bénévoles et pompiers volontaires participent à un événement annuel qui, à L'Avenir, souligne une riche tradition de solidarité envers nos concitoyens. À la guignolée, la générosité est de mise.

Bon an mal an, quelque 4 000 livres de denrées non périssables sont récoltées de porte en porte par nos pompiers. Et plus de 2 000 \$ en argent servent à acheter des denrées périssables pour remplir les paniers de Noël. Le restant de cet argent sert à faire du dépannage durant toute l'année.

Le Comptoir alimentaire Drummond travaille en étroite collaboration avec la fabrique Saint-Pierre-de-Durham pour identifier les familles qui bénéficieront des paniers de Noël. Il est à noter que le territoire de la fabrique déborde des limites de la municipalité.



La fabrique

L'histoire de la fabrique Saint-Pierre-Apôtre-de-Durham est étroitement reliée à celle de l'église et du cimetière de L'Avenir. La première église a été construite en 1853-1854. Après une décision de l'évêque, elle a été reconstruite en 1904. Depuis 2008, sa vocation est devenue multifonctionnelle. Le premier presbytère a été érigé en 1854 et le second, en 1893. En 1958, on a eu à déplorer un incendie. Mis en vente en 2009, il est habité par une famille.

Le cimetière Saint-Pierre-de-Durham (1848-2010) partage sensiblement la même histoire. Le terrain est acquis en 1852. Après un demi-abandon, il retrouve sa dignité en 1901. En 1949, la croix est remplacée par le monument actuel. Le cimetière est entretenu par un comité de la fabrique.

Actuellement, la nouvelle fabrique élargie se nomme Sacré-Cœur-de-Jésus. Elle regroupe cinq paroisses qui, chacune, ont un représentant au conseil d'administration : Sainte-Jeanne-d'Arc (Lefebvre), Saint-Jean-l'Évangéliste (Wickham), Saint-Fulgence (Durham-Sud), Sainte-Christine et Saint-Pierre-Apôtre (L'Avenir).



La Chorale de l'Avenir

La Chorale de L'Avenir existe depuis 1965. Au début, la troupe a fait la Maison des arts Desjardins et nombre d'autres salles. Leur dernier spectacle s'est tenu en 2012 à Drummondville.

Deux soupers chantants se sont déroulés à l'ancienne salle paroissiale, aujourd'hui convertie en la Maison de la Culture. C'était à la mi-février 2003 et un livret intitulé *Plaisir d'amour* a été imprimé à cette occasion. Le menu gastronomique donne l'eau à la bouche et le texte des chansons rappellent des souvenirs. Depuis 2012, la chorale d'une dizaine de chanteurs s'illustre surtout aux messes du dimanche et aux funérailles. Pour l'accompagner en musique, on peut remarquer un orgue Casavant datant de 1906 et rénové en 1992.

Si jamais vous désirez vous joindre à des passionnés, sachez que la Chorale de L'Avenir, d'une même voix, ne demande qu'à vous accueillir. Il y a aussi eu la Chorale des petits chanteurs de L'Avenir qui rassemblait, entre 2002 et 2014, des enfants de la municipalité. De riches archives – soit des enregistrements vidéos, des albums photos, des programmes et des affiches – sont toujours conservées.

